

FORMATION SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL



*Le centre est habilité par l'INRS, sous le numéro 885021/2016/SST-0/07, pour dispenser les formations SST. Cette habilitation est obligatoire.
Programme de formation réalisé sur la base du référentiel INRS*

1. Durée de la formation :

2 jours – 14 heures

2. Public et prérequis :

Toute personne désireuse d'assurer le rôle de « Sauveteur Secouriste du Travail »

Code du travail : Article L4121-1/ Article L4121-2/ Article R 4224-15/ Article R 4224-16 – Code pénal : Article 223-6

Les sessions SST doivent être déclarées sur le logiciel FORPREV de la CARSAT 15 jours avant la date de début de formation.

3. Objectifs Pédagogiques :

À l'issue de la formation, le stagiaire sera un véritable acteur de la prévention dans l'entreprise.

Il sera capable :

- D'intervenir efficacement face à une situation d'accident, et, en matière de prévention,
- De mettre en application ses compétences au profit de la santé et sécurité au travail, dans le respect de l'organisation de l'entreprise et des procédures spécifiques fixées.

4. Contenu de la formation :

● DOMAINE DE COMPETENCES 1: Être capable d'intervenir face à une situation d'accident du travail

1. Situer son rôle de SST dans l'organisation des secours dans l'entreprise
 - 1.1. Identifier le cadre juridique du rôle du SST
 - 1.2. Délimiter son champ d'intervention en matière de secours

2. Protéger de façon adaptée
 - 2.1. Mettre en œuvre les mesures de protection décrites dans le processus d'alerte aux populations
 - 2.2. Identifier les dangers persistants et repérer les personnes qui pourraient y être exposés
 - 2.3. Supprimer ou isoler le danger persistant, ou soustraire la victime au danger persistant sans s'exposer soi-même.
3. Examiner la victime
 - 3.1. Rechercher, suivant un ordre déterminé, la présence d'un ou plusieurs des signes indiquant que la vie de la victime est immédiatement menacée.
 - 3.2. Reconnaître les autres signes affectant la victime
 - 3.3. Prioriser les actions à réaliser en fonction des signes décelés et du résultat à atteindre.
4. Garantir une alerte favorisant l'arrivée de secours adaptés au plus près de la victime
 - 4.1. Définir les différents éléments du message d'alerte
 - 4.2. Identifier qui alerter en fonction de l'organisation des secours dans l'entreprise
 - 4.3. Faire alerter par la personne la plus apte ou alerter soi-même
5. Secourir la victime de manière appropriée
 - 5.1. Choisir à l'issue de l'examen l'action ou les actions à effectuer
 - 5.2. Réaliser l'action ou les actions choisie(s) en respectant la conduite à tenir indiquée dans le guide des données techniques
 - 5.3. Surveiller, jusqu'à la prise en charge de la victime par les secours spécialisés, l'amélioration ou l'aggravation de son état et adapter sa conduite si besoin

● DOMAINE DE COMPETENCES 2: Contribuer à la prévention des risques professionnels dans l'entreprise

6. Situer son rôle de SST dans l'organisation de la prévention de l'entreprise
 - 6.1. S'approprier les enjeux de la prévention pour en situer l'importance dans son entreprise
 - 6.2. Se positionner comme un des acteurs de la prévention dans son entreprise
7. Caractériser des risques professionnels dans une situation de travail
 - 7.1. Repérer des dangers et informer les personnes qui pourraient y être exposés
 - 7.2. Déterminer des risques et leurs dommages potentiels
8. Participer à la maîtrise des risques professionnels par des actions de prévention
 - 8.1. Supprimer ou à défaut réduire les risques sur lesquels il est possible d'agir directement
 - 8.2. Transmettre aux personnes en charge de la prévention les éléments liés à toute situation dangereuse repérée
 - 8.3. Proposer, si possible, des pistes d'amélioration

5. Ressources techniques et pédagogiques :

En amont de la formation [un questionnaire préalable à la formation SST](#) est envoyé à l'entreprise afin de recenser les informations nécessaires pour pouvoir adapter la formation à l'entreprise.

A l'arrivée des stagiaires, nous les accueillons et accompagnons dans la salle dédiée à la formation. Ils ont à leur disposition un espace dédié aux pauses avec accès aux boissons froides et chaudes, ainsi qu'un distributeur de nourriture.

Durant la formation, le formateur projette son support pédagogique et remet aux participants un dépliant synthétisant la formation suivie ainsi qu'un macaron de Sauveteur Secouriste du Travail.

Il est également mis sa disposition une fiche de remontée d'information qui pourra être utilisée pour signaler une situation de travail dangereuse.

► Méthodes pédagogiques :

Les sessions de formation sont fondées sur des principes de pédagogie active, participative et concrète. La formation est essentiellement pratique, les explications du programme sont données pendant et à l'occasion de l'apprentissage des gestes.

6. Modalités d'évaluation :

► Au cours de la formation par le formateur :

Une évaluation certificative est mise en place lors de la formation.

Les critères d'évaluation utilisés sont ceux définis par l'INRS, dans le référentiel de formation des Sauveteurs Secouristes du Travail. Ils sont transcrits dans un document national nommé « grille de certification des compétences du SST ».

A l'issue de cette évaluation certificative, un Certificat de Sauveteur Secouriste du Travail sera délivré au candidat qui a participé activement à l'ensemble de la formation et fait l'objet d'une évaluation continue favorable de la part du formateur.

Seuls les candidats qui ont suivi l'intégralité de la formation et qui sont aptes à mettre en œuvre l'ensemble des compétences attendus du SST pourront valablement être reconnus au titre de Sauveteur Secouriste du Travail.

Nous vous rappelons que, dans l'objectif de conserver et réactualiser les savoir-faire acquis lors de la formation SST, la formation SST Maintien et Actualisation des Compétences (MAC) est obligatoire.

● **A la fin de la formation par le stagiaire :**

En fin de formation le stagiaire remplit une fiche d'évaluation formation comprenant les items suivants :

- **Satisfaction globale**
- **Organisation** : *l'accueil, l'encadrement, les locaux*
- **Matériel pédagogique** : *supports utilisés, le matériel, la documentation remise*
- **Qualité de l'animation** : *l'animation du stage, adaptabilité du formateur, méthodes pédagogiques*
- Possibilité de mise en situation au poste de travail

● **Sanction de la formation :**

Une attestation de fin de formation et une attestation de réalisation seront adressées à chaque stagiaire à la fin de la formation.

Le certificat SST est envoyé par courrier. Sa durée de validité est de 2ans.

7. Profil du formateur :

La formation est dispensée par un formateur Sauveteur Secouriste du Travail à jour de sa formation de Maintien et actualisation des compétences et expérimenté et qualifié dans la sécurité, la qualité, l'hygiène et l'environnement. Les formateurs font également des accompagnements.

8. Le service DB Formation France

Un suivi rigoureux et personnalisé :

- **Nous vous adressons une synthèse du personnel à former et à recycler chaque année.** En cours d'année un suivi est également effectué.
- **Nous vous proposons des solutions pour réaliser les formations :** interentreprises ou intra entreprise, souplesse dans le calendrier, horaires adaptés...
- **Nous évaluons la qualité de nos formations pour mieux vous la communiquer :** en fin d'année une synthèse des fiches d'évaluation complétées par les stagiaires à l'issue de la formation vous est transmise.

Nous pouvons également mettre en place une procédure administrative plus personnalisée selon vos besoins : convocation spécifique, mention supplémentaire sur les feuilles d'émargement (matricule, service, site...).

9. Modalités et délais d'accès :

Formation réalisée :

En face à face

Interentreprises :

Dans notre centre

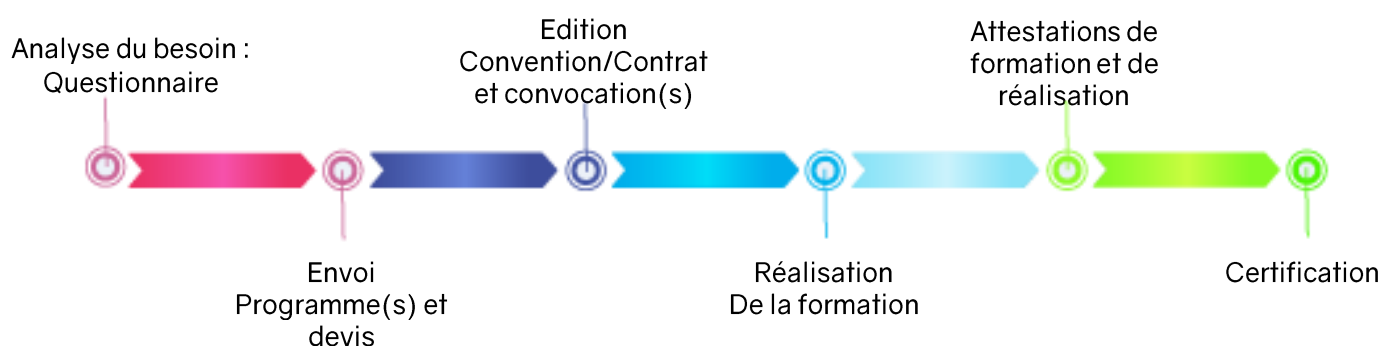
Intra-entreprise :

Dans notre centre ou dans vos locaux

Nombre de participants :

4 participants minimum

10 participants maximum



10. Tarifs et informations pratiques

TARIFS DE LA FORMATION



Interentreprises :

- A partir de 220.00 € HT
Par participant



Intra entreprise :

- A partir de 690.00 € HT
Par jour et pour un groupe de 4 à 10 personnes



Certificat(s) SST :

- Inclus dans le prix

INFORMATIONS PRATIQUES



Nos locaux sont adaptés à recevoir des personnes en situation de handicap



8h30 à 12h30 à 13h30 à 16h30
Intra : possibilité d'adapter les horaires



Stéphanie ASSELIN
04.42.10.41.31